

## Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	TSE	
MENTION	ECONOMIE	
Parcours-type	International : Economics of Global Risks (EGR)	
Session M2	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CA-2023-41, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Anglais.		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le président sur avis du jury de délibération.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
Les étudiants doivent faire, au choix, soit un stage soit un mémoire sous la supervision de l'Ecole d'Economie de Toulouse. La durée du stage est de 4 à 6 mois. Il se déroule à partir du mois d'avril. Les objectifs et contenus du stage doivent être préalablement consignés dans un projet de stage soumis par l'étudiant, pour approbation, au responsable du Master 2. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage qui peut être présenté oralement par l'étudiant lors d'une soutenance.		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.		
<b>Général Session 1 :</b>		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un éventuel contrôle continu. Ces examens peuvent être organisés le samedi. Le contrôle continu s'effectue lors des séances de travaux dirigés. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe. Les notes de travaux dirigés sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours magistral. En cas d'absences injustifiées, l'étudiant se verra affecter une note de 0/20 au TD de la matière concernée. La présence aux examens terminaux est obligatoire. Toute absence justifiée ou injustifiée à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'examen terminal donne lieu à deux sessions par an. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.		
<b>Bonifications :</b>		
Pour les formations annualisées, un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année. Les notes obtenues dans chacun des enseignements participant à la bonification sont notées sur 20. Seuls les points supérieurs à 10 de chacune des notes sont pris en compte et cumulés, sans que la note finale de bonification puisse excéder 20/20. La bonification est uniquement valable au titre de l'année universitaire en cours. Les modalités d'évaluation des enseignements donnant lieu à bonification semestrielle sont communiquées par le service ou par l'enseignant en charge de leur organisation, un mois au plus tard après le début des activités. Liste des enseignements donnant lieu à bonification : Activité sportive (organisée dans le cadre du DAPS), Césure (pour les étudiants M1 et M2), Participation à l'orchestre des étudiants de Toulouse, Participation au chœur des étudiants de Toulouse, Engagement citoyen (Engagement de sapeur-pompier volontaire ; Activité militaire dans la réserve opérationnelle ; Volontariat dans les armées), Module vie professionnelle (pour les étudiants de L3 et M1 : Responsabilités au sein du bureau d'une association ; Activités militaires dans la réserve ; Mission dans le cadre du service civique ; Volontariat militaire ; Activité professionnelle ; Election dans les conseils de l'établissement). La bonification sera prise en compte sur présentation d'un justificatif de situation.		

### **Seconde chance**

Matière exclue d'une session 2 : Stage ou Mémoire.

### **Général Session 2 :**

Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session 1.

Les examens de seconde session sont organisés après les examens de session 1, en mai et/ou juin.

Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session 1.

Les notes obtenues en session 1 dans les matières évaluées sous forme de contrôle continu sont reportées en session de rattrapage sans organisation d'une nouvelle épreuve.

L'étudiant pourra composer dans chaque matière non validée en session 1 et uniquement dans ces matières.

La possibilité d'accéder à la session de rattrapage se définit au regard de la moyenne générale annuelle hors mémoire ou stage.

### **VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION**

*Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours*

### **Validation**

Conditions cumulatives d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'UE Stage ou mémoire.

### **Capitalisation/conservation**

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.

### **Compensation**

Compensation au sein de tous les parcours sauf la note de Stage ou Mémoire validée isolément.

### **Note éliminatoire**

### **TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 2		ECONOMIE											Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		International Economics of Global Risks											Contrôle Terminal			Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée		Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE1 Finance and Quantitative Risk Analysis	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE2 Long-Term Asset Pricing	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE3 Macroeconomics of Risks	Porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE4 Economics of Decisions and Enterprise Risk Management	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE5 Cost-Benefit Analysis	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE6 Econometric Methods for Empirical Economics	Porté	M2 EEE	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE7 Multivariate Time Series*	Porté	M2 EEE	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE8 Financial Econometrics	Porté	M2 EEE	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE9 Scoring			24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
Matière	ANNUEL	Scoring 1	Porteur		15												
Matière	ANNUEL	Scoring 2	Porté	M2 D3S	9												
UE	ANNUEL	UE10 Options (5 ECTS à choisir)			30			5	5								
UE	ANNUEL	Advanced Environmental Economics	Porté	M2 ÉTÉ	30			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Machine Learning	Porté	M2 EEE	15	6		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Energy Economics and Climate Policy**	Porté	M2 ERNA	30			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Sustainable Finance	Porté	M2 Finance	24			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	Introduction to Python	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE11 Extreme Risk Analysis	Porteur		18			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE12 Global risks for a living planet : climate, biodiversity, pandemics	Porteur		15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE13 Empirical Projects	Porteur				9	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE14 Understanding Global Risks	Porteur		15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	À déterminer		À déterminer		
UE	ANNUEL	UE15 (Optionnel 1 parmi 3)			15			1	1	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Datanomics : regulation of data spreading and data protection	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Project Management (i)	Porté	M1 inter Eco	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
Matière	ANNUEL	Ethics of Social Studies	Porté	M2 EMO	15			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	À déterminer	
UE	ANNUEL	UE16 Professional Development (Facultatif)	Porté	M2 D3S FI	12					Non	Non						
UE	ANNUEL	UE17 Algebra refresher (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE18 Probability refresher (facultatif)	Porté	M1	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE19 Dynamic Optimization refresher (facultatif)	Porté	M2 ECOLOGY	15					Non	Oui						
UE	ANNUEL	UE20 Stage ou Mémoire	Porteur					12	12	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire			Matière exclue de 2nde chance	
<b>TOTAL ANNEE</b>																	
					363	6	9	60,0	60,0								

\*Seuls les étudiants ayant suivi le cours de Time Series en M1 en 2022-2023 peuvent suivre le cours de Multivariate Time Series en 2023-2024 - Sinon, les étudiants doivent suivre le cours de Time series en M1 en 2023-2024

\*\* Sous réserve d'accord du directeur du programme M2ERNA, et sous réserve de places disponibles

(i) Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

(j) Selon les compatibilités de calendrier